Rouge Emeraude

Bulletin du comité du pays malouin du Nouveau Parti Anticapitaliste

n°75.2
12 Décembre 2020

contre lois et décrets liberticides,

construire un mouvement d'ensemble et prolongé contre le pouvoir

La large mobilisation du 28 novembre a laissé des traces, malgré la relative décrue de la semaine dernière. Le pouvoir s'organise cependant pour y faire face. A nous de maintenir la pression !

Les centaines de milliers de personnes qui ont manifesté samedi 28 novembre contre la loi « sécurité globale » n'ont pas disparu. Après les mobilisations d'avant l'été contre le racisme et les violences policières, les images de la violence des flics contre les migrantEs place de la République et contre Michel Zecler ont contribué à retourner le point de vue majoritaire.

Un pouvoir qui répond à la mobilisation par l'escalade autoritaire

Défendre le droit de filmer les actes policiers, c'est revendiquer la possibilité de se défendre contre l'appareil d'État. Refuser l'extension du pouvoir de surveillance et l'impunité policière, c'est faire face à un des instruments fondamentaux de la classe dominante dans la période de crise et d'instabilité présente.

Le pouvoir a saisi le risque. Samedi dernier à Paris, la Préfecture de police s'est donnée les moyens d'interdire militairement la manifestation après que la justice lui ait imposé celle du samedi 28 novembre. Un saut dans l'autonomisation du pouvoir exécutif – répressif – par rapport au pouvoir judiciaire. Et l'État accorde la « protection fonctionnelle », c'est-à-dire un soutien financier, aux policiers qui ont battu Michel Zecler... Le préfet Lallement montre clairement que **c'est bien au nom de cet État que les violences sont commises**.

Dans la même ligne, le pouvoir prend en catimini des **décrets élargissant le domaine du fichage policier**: pourront ainsi figurer dans les fichiers *« les opinions politiques »* et les *« convictions philosophiques et religieuses »*, et non plus seulement les *« activités »*. Et encore, le gouvernement continue à désigner les musulmanEs comme « l'ennemi intérieur », prononçant la **dissolution du Collectif contre l'islamophobie en France**, association de défense juridique contre l'islamophobie. Et mercredi dernier, il délibérait sur le projet de loi « confortant les principes républicains » (ex-loi sur le séparatisme) qui non seulement stigmatise la communauté musulmane (sans oser l'avouer) mais reprend des éléments de la loi « sécurité globale » pourtant largement rejetées !

Construire les convergences

La possibilité de construire une mobilisation capable de faire reculer le gouvernement est toujours bien là, à condition de se rappeler qu'on ne peut pas gagner avec une simple manifestation. Il faut construire et élargir le mouvement en s'appuyant sur ses acquis : les collectifs de familles contre les violences policières, les organisations démocratiques de juristes, de journalistes, de défense des droits de l'Homme, les secteurs du mouvement ouvrier et du mouvement social déjà engagés… Des possibilités existent : manifestations locales, réunions unitaires rassemblant organisations syndicales, politiques et associations...

C'est ce que le NPA défend localement au sein de la coordination locale « *le monde d'après* » avec notamment la perspective d'une **nouvelle et grande initiative en janvier** au moment où la loi « sécurité globale » reviendra devant les sénateurs et les députés.

Cette version courte de « Rouge Emeraude » est un supplément à *l'Anticapitaliste* n°547

Pour recevoir la version complète (au format électronique) de notre bulletin, n'hésitez pas à nous communiquer votre adresse mail et/ou celles de vos ami.es et proches par comité NPA du pays malouin:
npasaintmalo@gmail.com

Travail, famille et couvre-feu !

Comme on s'y attendait, les courbes de contaminations au Covid-19 sont bien loin du seuil des 5 000 cas diagnostiqués par jour qui pouvait laisser espérer une levée du confinement au 15 décembre.

*Les mesures annoncées jeudi soir sont dans la droite ligne des précédentes : **travail, famille, répression !** Si, à partir du 15 décembre, il sera de nouveau possible de se déplacer sans attestation, ce sera sous le régime du couvre-feu (de 20h à 6h). Tous les établissements recevant du public (théâtres, cinémas, stades,...) sont encore fermés pour trois semaines. Seule la soirée du réveillon de Noël sera libre ; pour celle du 31 décembre, le ministre de l'Intérieur annonce le renforcement des contrôles !*

Le gouvernement garde donc le cap fixé par Macron tout en révisant ses ambitions à la baisse mais en se félicitant de sa politique : la France serait redevenue un bon élève européen en matière de chiffres de contamination… et aurait les dispositifs d'aide les plus protecteurs d'Europe !

Ce qui n'empêche nullement le nombre d'hospitalisations d'être bien supérieur à celui du mois de mai et le nombre de travailleurEs pauvres de croître. Chaque secteur économique se considère comme indispensable… entraînant le gouvernement à des négociations qui brouillent le message sanitaire déjà peu clair. Sans compter que la politique de traçage annoncée hier soir laisse perplexe : l' « accompagnement renforcé des malades » s'appuierait sur les collectivités locales. Après l'échec des masques au printemps et celui des tests cet été, on a peu de doute sur l'efficacité et beaucoup de certitudes sur la méthode : c'est contrôle des populations et répression renforcée !

Or, face au virus, la plus grande vigilance s'impose, notamment en raison de la baisse des températures favorable au virus. Le suivi et l'accompagnement bienveillant sur le plan sanitaire et social, reposant sur la confiance, ainsi que des mesures sociales (garanties de revenu, conditions d'hébergement dignes et acceptables par la personne malade et ses proches, soins gratuits…) sont indispensables et incompatibles avec toute approche punitive.

L'approche répressive du gouvernement va aussi de pair avec l'absence de recrutements massifs à l'hôpital et d'embauches pour la recherche des cas contacts, sans même parler du développement d'une politique de santé communautaire s'appuyant sur l'alliance des professionnelEs de santé (apportant sur le terrain leurs connaissances et leur savoir-faire) et de la population, qui peut ainsi s'auto-organiser pour trouver les solutions adaptées et consenties à la lutte contre l'épidémie, dans les quartiers, sur les lieux de travail.

*Contre la pandémie et les mesures inefficaces du gouvernement, la réponse la plus adaptée ne pourra venir que de l'organisation de la solidarité par la population elle-même, **hors de toute logique du profit et contre toutes les mesures liberticides.***

L'occasion se présente ce samedi, pour la 4ème fois, d'être encore nombreux dans la rue contre les réformes liberticides de ce gouvernement, qu'il s'agisse de la loi « sécurité globale », de la loi « séparatisme » ou de la perspective d'un nouveau couvre-feu.

BREVES DE PONTONS

Zones humides, l'ex-municipalité Renoult désavouée

Le tribunal administratif a annulé récemment l'arrêté préfectoral autorisant l'aménagement, ou plus exactement l'urbanisation, de la zone humide située, à Rothéneuf, au sud de la rue du cdt L'Herminier.

Rappelons que ce projet d'urbanisme avait pour objectif de construire pas moins de 800 logements -sur une emprise de 25 ha, sur une zone humide, protégée par la loi sur l'eau. Une première tranche de l'opération, attribuée à l'inévitable promoteur Sacib comportait la construction 370 logements sur la partie Est de la zone, dite secteur des 3 cheminées, dont moins d'une centaine à un prix annoncé inférieur à 2.800€/m2. Et les travaux de terrassements et d'abattage des arbres de commencer en novembre 2019.

Sauf que parallèlement à une instance au fond déposée par les associations Rothéneuf Environnement et Eaux et Rivières de Bretagne, en février 2019, les mêmes assos sont parvenues à faire stopper les travaux par un référé devant le Tribunal Administratif. Celui-ci ne remettait pas en place la végétation, mais interrompait l'irréversible.

Aujourd'hui, **c'est sur le fond que l'autorisation même du projet est annulée**. Cette décision du tribunal désavoue d'un coup outre l'administration préfectorale, l'ancienne équipe municipale (Renoult, Charpy et consorts) ainsi au passage que tous les élu.es (y compris PS, EELV...) qui ont voté les délibérations correspondantes concernant l'enquête publique, la modification du PLU et le « projet urbain partenarial » (conseils municipaux des 6/11/2014, 30/06/2016, 16/11/ 2017) en s'asseyant sur la nécessité de tout faire pour préserver les zones humides et la biodiversité.

Et si ce retour de bâton, fruit des mobilisations environnementales, contre les politiques et les attitudes de l'équipe Renoult, en annonçait d'autres (les Nielles ?) ou dissuadait ses successeurs et les promoteurs de poursuivre saccages et bétonnages ....

La souscription 2020 du NPA se poursuit jusqu'au 31 décembre

Tous renseignements par https://souscription.npa2009.org/node/1

Loi sur le séparatisme Taper sur les musulmans pour faire oublier le reste

La vigueur de la réaction au projet de loi « sécurité globale » a surpris le gouvernement et l'a mis en difficulté, au pont qu'il s'est senti obligé de reculer un peu, au moins en paroles, en annonçant la réécriture de l'article 24 qui interdirait de filmer les violences policières.

Mais Darmanin, et derrière lui Macron, n'ont pas tardé à reprendre l'offensive sur un terrain qui leur semble plus favorable : celui de l'islamophobie et de la xénophobie. C'est le sens du projet de loi contre « le séparatisme », qui s'accompagne de menaces contre 76 mosquées.

Les musulmans (même s'ils ne sont pas nommés dans le projet) de loi) sont une fois de plus stigmatisés, accusés d'être des terroristes en puissance, de vouloir constituer une communauté séparée. Pourtant, s'il existe une communauté séparée aujourd'hui, c'est bien celle des plus riches qui vivent dans des quartiers à part, entre eux, se réunissent et se distraient dans des lieux inaccessibles à l'immense majorité de la population, ne serait-ce que par leurs prix. Mais de ce **séparatisme social**, pas question d'en parler et encore moins de le combattre en s'en prenant aux privilèges de cette classe.

Le pouvoir a donc décidé une fois de plus de **désigner des boucs émissaires** pour détourner la colère de la population contre ses lois liberticides, l'injustice sociale, la situation catastrophique dans laquelle la crise sanitaire a jeté des millions de précaires. Un de ses premiers gestes a été d'annoncer la **dissolution du CCIF** (Collectif contre l'islamophobie en France) qui pourrait préfigurer d'autres atteintes à la liberté d'association.

Loin d'apporter une solution au problème de l'intégrisme religieux, ces attaques contre les Musulmans ne pourront avoir qu'un effet inverse : jeter des révoltés dans les bras des intégristes. On notera que les intégristes catholiques ou juifs, eux, ne sont pas visés.

Ne tombons pas dans le panneau de la division. Les intérêts de tous les travailleurs sont les mêmes, quelles que soient leurs origines et religions.

Le contexte idéologique de la pandémie et la problématique des vaccins

Le sentiment de défiance voire d'opposition vis-à-vis des différentes mesures coercitives prises par le gouvernement (réduction des libertés d'aller et venir, fermeture d'établissements et de commerces, obligation de porter le masque, couvre-feu…), pour tenter d'endiguer le rebond de la pandémie à Covid 19, monte dans la population.

Une partie des observations et remarques formulées par ce courant d'opinion nous semble parfaitement légitime au vu des insuffisances, des incohérences et des choix autoritaires qui jalonnent la politique du pouvoir depuis 10 mois. Nous comprenons fort bien la colère qui anime ces personnes, fatiguées par des injonctions qui heurtent leurs convictions et constituent des entraves bien réelles à leur expression, à leur vie quotidienne et à celle de leurs proches.

Pour autant, nous ne sommes pas dupes : nous savons aussi que certaines thématiques que ces personnes souvent bien intentionnées véhiculent, sont plus ou moins induites par des officines complotistes, habiles à produire et à diffuser des informations irrationnelles et infondées scientifiquement. Nous l'avons écrit, ces groupes –tel Reinfocovid—poursuivent des objectifs idéologiques et politiques communs à l'extrême-droite.

Pour autant, **la pandémie est bien là. Les malades sont bien dans les hôpitaux et les unités de réanimation** et la covid-19 a déjà tué plus de 1,5 million de personnes dans le monde, 280.000 rien qu'aux USA, bien plus que la guerre du Vietnam. Plus de 50.000 en France.

Cependant, le virus n'a, à ce jour, touché que 10% de la population mondiale, alors que les épidémiologistes estiment qu'il faut atteindre 60% d'une population pour espérer une immunité collective. Autrement dit, sauf à attendre d'avoir atteint naturellement ce niveau d'immunité et donc accepter (cyniquement ?) son cortège de décès, on ne peut pas espérer être débarrassés rapidement de cette pandémie.

D'où **l'énorme enjeu des vaccins**.

Mais encore faut-il que les vaccins soient efficaces, qu'ils n'aient que des effets secondaires limités et qu'ils soient socialement acceptés. Car sinon, toute campagne de vaccination réalimentera immédiatement la défiance et l'opposition ambiante.

Pour convaincre des millions de personnes de se faire vacciner, il faut le contraire de ce qui se trame aujourd'hui entre ministères et trusts pharmaceutiques, dans l'opacité de la course aux profits. Comment accepter, par exemple, de ne rien savoir sur l'accident neurologique grave qui a entaché en septembre le parcours du vaccin d'AstraZeneca-Oxford Université. Comment accepter des chiffres d'efficacité qui oscillent entre 62% et 90% pour ce même vaccin, selon les doses prescrites.

Les vaccins, leurs essais cliniques sont des outils trop importants pour être laissés dans les mains des capitalistes de la pharmacie. Et si les premiers résultats des vaccins Pfizer et Moderna semblent prometteurs bien que non dénués d'effets secondaires, pour emporter la conviction de ceux qui doivent se faire vacciner, il faut **rompre avec le secret commercial qui entoure les essais**. Il faut que les pouvoirs publics aient accès aux protocoles de recherche des essais, ne serait-ce que parce qu'ils les financent par milliards d'euros publics. Il faut qu'un comité indépendant dont les discussions et travaux doivent être ouverts, publics et transparents, puisse revoir les protocoles et leurs résultats. Il faut au total que **tous les éléments concernant la vaccination soient publics et accessibles à tous et toutes**.

Une telle approche ne semble pas à l'ordre du jour dans l'actuel contexte international de concurrence effrénée.

Ainsi, le gouvernement a décidé que les personnes âgées hébergées en Ehpad seraient les premières vaccinées, mais pas celles qui restent chez elles ? Car le vaccin de Pfizer suppose une grosse logistique de froid à -75°, qui impose des « vaccinodromes ».

Il faut réquisitionner big pharma et ses brevets. Il faut une expertise indépendante des laboratoires et des États, contrôlée par les associations médicales et pharmacologiques, par les experts citoyens, les syndicats, **pour des vaccins biens communs universels, aux effets secondaires limités et socialement acceptés**.

C'est la seule façon de sortir par en haut de cette crise sanitaire, sans faire le lit des complotistes de tout poil.